

On s'abonne à Lyon, chez :  
 THÉODORE PITRAT, Libraire,  
 rue du Pérat;  
 V<sup>o</sup> BARREAU, rue S.t Dominique;  
 LUSY, Libraire, rue Lafont, n<sup>o</sup> 20;  
 Et chez tous les Directeurs de  
 Poste.



# L'Écho de l'Univers,

## Journal

De Littérature, Sciences et Arts, et de Commerce.

Par une Société de Gens de lettres.

L'Écho de l'Univers paraît :  
 Les Mardi, Vendredi et Di-  
 manche.

PRIX ;  
 Trois Mois, 7 fr.  
 Six Mois, 13  
 Un An, 24  
 1 fr. de plus, par trimestre  
 pour l'Étranger.

La Vérité a besoin d'être dite.

LYON, 25 AVRIL 1826.

Un événement déplorable, et qui, par malheur, est assez fréquent, s'est passé, le 17 avril, dans la rue Laurentin. Une vieille femme, laissée seule, s'était endormie, après le départ de sa fille. Le feu s'est communiqué aux rideaux de son lit, qui s'est bientôt enflammé ; elle a été étouffée presque au même instant. Ses infirmités l'ont empêchée d'appeler les voisins à son secours.

— Une jeune fille, dont l'amant conscrit de 1825 a eu la maladresse de tirer un numéro partant, en a perdu l'esprit. Transportée à l'Hôtel Dieu, elle a donné des preuves d'aliénation mentale qui laissent peu d'espoir de guérison.

— Les garçons boulangers, malgré les défenses de la police, ont voulu créer un ordre de compagnonage, quoiqu'ils fussent restés jusqu'à présent étrangers à ces institutions dangereuses pour l'ordre public. Quelques-uns d'entre eux portant ostensiblement les signes et les rubans qui les distinguent, ont été arrêtés en exécution des ordres de la Mairie.

— M. le préfet a présenté, le 13 de ce mois, le compte rendu de opérations de la caisse d'épargnes et de prévoyance du département du Rhône, dans l'assemblée générale des fondateurs de cet utile établissement.

— Deux accidens très-graves, et dus à la négligence des voituriers, ont eu lieu, la semaine dernière, dans le quar-

tier St-Marcel. Un vieillard, ouvrier teinturier, et un enfant en bas âge, ont été foulés aux pieds des chevaux, et atteints gravement par le choc des roues. L'un de ces charretiers a pu être saisi et livré à l'Autorité ; l'autre s'est évadé. Le vieillard a une cuisse cassée ; l'enfant a éprouvé plusieurs fractures dangereuses. Ils sont l'un et l'autre dans un état qui inspire sur leur salut les plus vives alarmes.

— Les travaux de démolition et de déblaiement des masures situées à l'extrémité du pont de l'Archevêché, du côté de St-Jean, viennent de recommencer ces jours derniers. On place des pilotis dans le sol inférieur, pour assurer les fondations qu'on va jeter, et afin de les mettre à l'abri des affouillemens. Nous avons dit que le constructeur était l'architecte Cathelin. On parle avec avantage de l'effet que produira la façade du nouvel édifice. En attendant, on peut, sans se tromper, annoncer d'avance qu'un café élégant s'établira au rez-de-chaussée. Le local pourrait être néanmoins plus heureusement choisi.

— Nous vivons dans un tems où les places sont données, à l'arrivée du courrier qui apporte la nouvelle de la mort du titulaire. Il y a dix jours que M. Monier, avocat-général près la Cour royale de Lyon, est dans la tombe, et déjà *la Gazette universelle*, du 24, annonce que le magistrat, désigné pour le remplacer, est M. Guilibert, qui exerçait les mêmes fonctions près la Cour de Limoges.

— Depuis 1821, il n'a point eu d'indicateur pour notre ville. Les changemens survenus dans les domiciles et le personnel, rendaient nécessaire une nouvelle édition qui est maintenant terminée et qui sera mise en vente incessamment.

— Les *Montagnes-Italiennes* étaient situées à Perrache, sur une partie de leur emplacement. On sait que les *Montagnes des Brotteaux* doivent disparaître à la fin de l'été. Ainsi ce genre d'amusement n'existera plus bientôt que dans nos souvenirs.

— La partie de la route Royale de Lyon à Toulouse, qui avoisine St-Genis-Laval, sera pavée, en remplacement du perré en gravier qui existe actuellement. Le devis de ces travaux a été rendu public.

— Les vitraux de l'église de St-Just vont être réparés ; différens ouvrages doivent être exécutés dans l'intérieur. La Fabrique de cette paroisse en adjudgera, sous peu de jours, la confection suivant l'avis qu'elle en a fait placarder.

— On se rappelle une ordonnance de police relative aux *décrotteurs*, émanée de M. Rambaud, et qui n'a jamais été mise à exécution. Elle vient de sortir toute fraîche de jeunesse des cartons poudreux de la Municipalité. Une ordonnance à peu-près semblable était affichée dimanche dernier. Elle contient à la suite un tableau de répartition des artistes chargés du soin de notre chaussure, et dont le nombre doit être réduit à cent cinquante. Ils

doivent se pourvoir, d'ici au 15 juin, d'une autorisation d'exercer, dans un endroit déterminé, leur humble industrie. Le commerce des contre-marchés, aux portes des théâtres, leur est sévèrement interdit sous peine de *destitution*, car le métier de *dérotteur* est érigé désormais en *emploi*.

— Le Directeur vient d'élever le prix des places au spectacle des Célestins. Cette circonstance jointe au refus de recevoir des abonnements, et à la diminution qu'ont éprouvée les entrées de faveur, qui ont été réduites à un bien petit nombre, toutes ces causes réunies avaient influé sur la composition des spectateurs de dimanche dernier. La salle était pleine aux deux tiers à peu près, et c'est un fait nouveau dans les annales de ce théâtre, où il est difficile de trouver une place, à pareil jour, après cinq heures. Toutefois les nouveaux venus, que la privation de l'autre scène jette dans le temple du mélodrame, voudraient faire tomber cet enfant gâté du parterre des Célestins. Des sifflets nombreux et bien nourris, sont partis des premières loges, un peu avant la chute du rideau : on donnait *la Pie voleuse*, qui n'est pas le plus mauvais ouvrage du genre. Mais les opposans auront beau faire. Quand le *tyran* dissimule, quand les comparses exécutent des combats mélodramatiques, le parterre trépigne d'admiration, et les amis sont toujours là. Tonnez, MM. les gens de goût, les amateurs veulent frémir ; ils aiment à entendre hurler le mélodrame, et pour eux le *tyran Jules* sera toujours le *Talma*... des Célestins.

Nous avons annoncé que le Prospectus défendait toute espèce d'abonnement, pendant l'année théâtrale, qui vient de commencer. Le privilège qui se glisse partout, n'a pas permis que cette mesure fût générale. Elle a reçu une exception. En faveur de qui ? des syrènes du quartier, que la police avait sagement reléguées dans les secondes loges. Cette tolérance est une large concession faite à l'esprit de libertinage, et tandis que l'Administration veut expulser les femmes publiques des cafés et des restaurants, elles jouissent du singulier privilège de pou-

voir seules s'abonner à notre unique Théâtre. Explique qui pourra cette contradiction administrative.

— On ne paraît plus s'occuper du fronton des façades de Bellecour. L'échafaudage que nous avons vu, pendant plusieurs années, a disparu, et le budget de la ville ne porte aucune allocation, pour un objet dont l'urgence doit frapper tous les esprits.

— Les nouveaux quartiers qui couvrent les divers enclos de la côte St-Sébastien et les jardins des Carmélites ont reçu un alignement, et ont été le sujet d'un plan de distribution que les propriétaires et les entrepreneurs doivent consulter pour pouvoir adresser ensuite à l'autorité leurs observations. Un arrêté de la Mairie les prévient que ce plan leur sera communiqué jusqu'au 10 mai prochain, et que passée cette époque il fera partie intégrante du grand plan géométral de la ville, qui a été achevé l'année dernière.

#### ALBUM LYONNAIS.

Nous n'avons pas trouvé mauvais que l'*Eclair* employât l'ironie pour rendre compte des prétendus poèmes de M. Perenon ; mais nous avons dit qu'il avait prolongé cette figure jusqu'à satiété, et que la critique littéraire ne devait pas faire supposer que la personne ou les principes de l'auteur sont pour quelque chose dans le débat. L'*Eclair* nous apprend que ce pauvre M. Perenon a décoché contre nous une épigramme que nous avons lue sans la comprendre. Elle peut servir à son auteur de billet d'entrée pour les *Petites Maisons*. Quant au reproche que nous fait l'*Eclair*, d'avoir manqué de modération et même de goût, dans cette circonstance, nous ne pensons pas que ce langage soit sérieux, et nous nous abstenons de répondre.

— Madame Florival a débuté, samedi, sur la scène des Célestins. On donnait *une visite à Bedlam*, et *Michel et Christine*. La débutante a été bien accueillie. Elle n'avait rien de cette timidité ordinaire dans une première apparition, devant un public nouveau. Un jeu franc, une certaine chaleur paraissent la distinguer. Nous n'entendons pas porter

aujourd'hui sur elle un jugement formel et définitif. Nous nous réservons de revenir sur cette actrice après son second début.

— Il existe, à Lyon, un journal assez répandu qui s'est plu à célébrer l'ouverture de tous les cafés nouveaux. Chacun de ses N° contient toujours l'annonce obligée. Ce sont les mêmes termes, il n'y a que le nom de l'établissement et celui de la rue à changer. On remarque toujours l'élegance des décorations, la bonne qualité du Moka et des liqueurs, et avant tout, les grâces de la belle limonadière. Le rédacteur ne varie jamais ses formules. Aussi nous ne pensons pas que MM. les cafetiers comptent sur ces éloges uniformes et généraux pour augmenter leur clientèle. Nous enregistrons ces faits seulement comme un trait nouveau de charlatanisme, à joindre aux mille autres que *Scribe* a placés dans la bouche du journaliste qu'il a mis en scène.

#### VARIÉTÉS.

*Dictionnaire des Arts du Dessin, la Peinture, la Sculpture, la Gravure et l'Architecture*; par M. Boutard ancien rédacteur des articles *Beaux-Arts* dans le *Journal des Débats*, depuis l'année 1800 jusqu'en 1823. (1).

Nous ne manquerons pas de Dictionnaires des Arts du Dessin. Entr'autres ouvrages de ce genre, la Librairie comptait le *Dictionnaire des Beaux-Arts*, par Lacombe; le *Vocabulaire de Peinture*, par Dandré-Bardon; le *Dictionnaire des Beaux-Arts*, par Millin; le *Dictionnaire de Peinture*, par l'abbé Pernetty; le *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, par Thomas Corneille, et revu par Fontenelle; le *Dictionnaire des Arts de Peinture, Sculpture et Gravure*, par Watelet et Lévesque; le *Vocabulaire de Peinture, Sculpture, Gravure et Architecture*, dans l'Encyclopédie par ordre de matières : voilà maintenant M. Marc Boutard qui se présente, un nouveau Dictionnaire à la main ; il faut croire que ce ne sera pas le dernier. Dans peu d'années, l'exemple de M. Boutard aura trouvé des imita-

(1) Se vend, à Lyon, chez Bohaire, libraire, rue du Puits-Gaillot.

teurs, et la langue des Arts, déjà si considérablement répandue, sera devenue familière à toutes les classes de la Société.

De cette multitude de Dictionnaires qui ont précédé celui de M. Boutard, le Dictionnaire de MM. Watelet et Lévêque est incontestablement le plus complet et le meilleur. Tous les articles traités par M. Watelet sont d'une finesse, d'une délicatesse de goût qu'on n'a pas cessé d'apprécier, et ceux dont on est redevable à la plume de M. Lévêque, offrent des développemens brillans de science et d'intérêt. Mais ce Dictionnaire est bien volumineux, et surtout bien mal imprimé! Les notices qu'il renferme sur les peintres, les sculpteurs et les graveurs célèbres, sont bien maigres, bien sèches, bien inutiles! Je ne puis m'empêcher de le reconnaître; M. Boutard a très-sagement fait de publier le sien.

J'avouerai pourtant que je n'étais pas sans quelques préventions contre le travail de M. Boutard; je craignais fort qu'il ne fût, à beaucoup d'égards, si non la copie littérale, du moins la répétition légèrement arrangée de celui de ses prédécesseurs, méthode expéditive et très à la mode aujourd'hui. Je me trompais; il est peu de parties de l'ouvrage de M. Boutard qui ne soit entièrement neuve; la totalité des termes est définie avec autant de clarté que de précision; chaque article a l'étendue et le développement que le sujet exige; et le savoir, le bon goût et le bon sens s'y font constamment remarquer.

Dans son Vocabulaire, Dandré Bardon donne du mot *méplat* la définition suivante :

« Il désigne la portion aplatie d'un corps qui paraît rond; les cuisses, les bras, qui sont des parties rondes en apparence, sont aplaties par les côtés. C'est cet espace plus équerri, comme la tempe l'est par rapport au front, que l'on nomme *méplat*. Les divers mouvemens des muscles se font sentir par les *méplats*. De même que le muscle se gonfle, s'arrondit, lorsqu'il se rapproche de son attachement, celui qui s'éloigne de son origine s'allonge, s'applatit. Les sculpteurs ébauchent leurs

ouvrages par *méplats*: ils indiquent ainsi les divers plans de toutes les parties d'une figure. C'est en abattant plus ou moins les angles de ces *méplats*, qu'on forme les différentes rondeurs où la nature les indique. Un objet animé, traité sans *méplats*, est lourd, bouffi, sans goût, puisqu'il est dénué des vérités les plus intéressantes de la nature. »

Écoutons maintenant M. Marc Boutard :

« *Méplat*. On écrivait autrefois *mesplat*: ligne *méplate*, ligne qui procède de la ligne droite à la ligne courbe par une multitude et une variété d'inflexions qui échappent à la démonstration mathématique, mais dont la nature abonde en ses productions. Dans la plupart des animaux, et particulièrement dans la figure de l'homme, les contours sont engendrés par des lignes *méplates*, en sorte que sur toute la surface d'un beau corps, la géométrie trouverait à peine quelque partie exactement plate, ou exactement identique à aucune des courbes dont la génération et les propriétés lui sont connues. Mais ces courbes que la science ne peut définir, et que la règle ni le compas ne sauraient décrire, le génie de l'art en a le sentiment, et la main du dessinateur est habile à les tracer. Les lignes et les formes *méplates*, qu'on appelle aussi substantivement les *méplats*, établissent le passage d'un plan à un autre dans l'objet en relief. La succession de lignes droites ou de parties plates donne le dessin et les formes roides; les parties rondes et les lignes circulaires donnent le dessin mou et les formes lourdes: c'est à sentir et à rendre les lignes et les formes *méplates* que se doit appliquer le dessinateur. En cela, pourrait-on dire, consiste tout l'art du dessin. »

Dandré Bardon était un ancien professeur à l'Académie royale de peinture, auteur de quelques écrits sur l'art aujourd'hui fort peu lus, et qui ne sont cependant pas dépourvus de tout mérite; mais à la définition donnée par lui du mot *méplat*, dans son Vocabulaire, qui ne préférerait celle qu'on vient de lire de M. Boutard?

Le mot *suave* est ainsi défini par M. Watelet :

« La *suavité* est une nuance fine qui tient à la douceur, à l'agrément et même à la grâce. On dit un effet, une couleur suave. Une composition suave serait celle dont toutes les parties et l'effet général inspireraient un sentiment à la fois doux et agréable. Ces idées s'appliquent principalement, comme on voit, à l'effet et à la couleur. La *suavité*, ainsi que la douceur, ont pour écueils la mollesse et même la fadeur; et l'on serait tenté de croire que des tableaux, dont le plus grand mérite serait d'être suave, conviendraient plus à des hommes de mœurs et d'esprit énuervés et affaiblis, qu'à des hommes dont l'ame aurait toute l'énergie dont elle est susceptible. »

Voyons à présent M. Boutard :

« *Suave* se dit en parlant de la couleur d'un tableau dont l'effet général est doux à l'œil; on le dit quelquefois même d'un sujet et d'une composition qui portent l'esprit à des idées douces. Le suave est voisin du fade et de l'insignifiant; il est rare qu'il n'en participe pas plus ou moins. »

Voici ce qu'on lit dans le Dictionnaire de Lacombe, à l'article *Bambochade* :

« On appelle ainsi des tableaux où le peintre a représenté des scènes gaies et champêtres, des foires, des tabagies et autres sujets réjouissans. L'étimologie de ce mot vient de *Bamboche*, artiste célèbre qui a traité ce genre de peinture avec beaucoup de succès. »

L'article de M. Boutard est bien autrement satisfaisant.

« *Bambochade*, genre de composition qui a pour objet la nature commune, rustique et grossière, qui embrasse les actions de la vie les plus ordinaires, et ne fait point, comme la peinture du genre noble, abstraction des accidens et des difformités naturelles des personnages, sans toutefois rechercher ni exagérer les caprices de la nature, mais en s'appliquant au contraire à la représenter avec naïveté. En cela, la *bambochade* demeure au-dessus de la composition à figures grotesques, avec laquelle il ne faut pas la confondre. Tonniers, Van-Ostade, Brawer, ont peint la *bambochade* dans le tems même que Pierre de Laur, dit *Bamboche*, à cause de la difformité de sa taille, attachait

son malheureux surnom à ce genre dans lequel il excellait. Cependant la peinture n'admet la bambochade, non plus que le genre grotesque, qu'en y employant des figures de petite dimension, et la sculpture rejette l'un et l'autre absolument.

Les morceaux capitaux qu'on lit dans le nouveau Dictionnaire de M. Marc Boutard, et qu'on ne saurait trop louer, sont les articles *allégorie, beau, canal, chapiteau, cirque, clair-obscur, colonne, composition, copie, école, gothique, gravure, jardin, lithographie, médaille, ordre, paysage, plan, sacrifice, sculpture, théâtre, unité, verre et voûte*. L'article *fonte* est incomplet; les Dictionnaires de Millin et de Watelet, et surtout l'Encyclopédie donnent cet article avec beaucoup plus de développement et de précision. L'article *pont* n'est pas sans intérêt, et le procédé suivi pour la fondation des piles des ponts par caissons, y est décrit avec assez d'exactitude; mais ce procédé est beaucoup plus connu que certaines personnes ne le pensent. M. de La Bélie fut le premier qui l'employa dans la construction du pont de Westminster à Londres, commencé en 1738, et terminé en 1750; il en donna depuis la description en anglais, que M. de Montigny a pris la peine de traduire. Le pont de Saumur-sur-Loire, commencé en 1756 et terminé en 1764, a été également fondé par caissons, et M. de Cessart, inspecteur-général des ponts et chaussées, introduisit à cette époque de notables perfectionnemens dans l'usage de la scie à récéper les pilotis sous l'eau. Les piles de nos ponts d'Ainay, de l'Archevêché et de Serin, ont aussi été fondées par caissons. Peut-être eût-il été à désirer que les entrepreneurs de notre pont Charles X se fussent assujétis à cette méthode; toutes ses piles seront assises sur le gravier, après avoir épuisé les eaux du Rhône au moyen des batardeaux, et par le jeu des pompes. Les gens du métier paraissent très-rassurés à l'égard des tassemens; mais les affouillemens leur semblent à craindre. Dieu veuille que l'entreprise soit couronnée du succès!

M. Marc Boutard, auteur du nou-

veau Dictionnaire des arts du dessin, s'était, dans sa jeunesse, livré pendant quelque tems à l'étude de l'architecture. J'ignore les raisons qui le déterminèrent à y renoncer; mais les arts n'y ont rien perdu pour cela: si nous ne l'avons pas vu construire des édifices, tout le monde se rappelle les observations savantes et judicieuses, dont il enrichissait jadis le journal des Débats, sur les travaux et monumens publics exécutés à Paris sous le consulat, sous l'empire et sous la restauration. Juge éclairé dans les arts de sculpture et gravure, ses nombreux articles sur les ouvrages exposés en salon, sont encore présens à tous les esprits. Qui le croirait! cet amateur si distingué, ce connaisseur si profond et si délicat, a cependant vu ses lumières et ses talens mis en question! de malheureux croûtons, d'insipides barbouilleurs de petits Journaux, les uns furieux de ses critiques, les autres désespérés de ne pouvoir atteindre à leur sagesse, essayèrent de faire croire qu'il n'en était pas l'auteur, et trouvèrent fort ingénieux de les attribuer à la plume du peintre Girodet. Cet artiste était assurément un homme d'esprit, les manuscrits qu'il a laissés en font foi; mais M. Boutard n'a jamais eu besoin de l'assistance de personne: d'ailleurs, comment se persuader que l'auteur du *déluge*, assez occupé du soin de sa fortune et de sa réputation, se serait voué pendant vingt ans à bâtir et à cimenter une fortune et une réputation à M. Boutard?

— Rien ne manque au succès de la *Dame blanche*. Applaudie sur la scène, elle est reçue à la Cour. Boyeldieu en a présenté la partition ces jours derniers à Madame la Duchesse de Berry, qui lui a témoigné la plus vive satisfaction.

— Nous avons un improvisateur français: c'est Eugène de Pradel. Il propose, dans les journaux, à l'italien Sgricci, son concurrent, de donner ensemble, à Paris, une représentation où M. de Pradel improvisera de son côté une tragédie française. Le produit de ce spectacle serait appliqué à la restauration du théâtre des frères Franconi.

Nous ne doutons pas que Sgricci ne s'empresse d'accepter une proposition dont le but est si honorable.

— Mademoiselle Mars va faire débiter une jeune personne qu'elle présente comme sa nièce, et dont on ne cesse de louer la beauté, les grâces et le talent précoce. Elle débute sous l'heureux auspice, et la faveur du Public lui aplanira les difficultés d'une route épineuse. Mademoiselle Mars doit lire, dans son miroir, qu'il est nécessaire de disposer bientôt de sa succession: il est trop cruel de se survivre à soi-même.

#### ANNONCES JUDICIAIRES.

*Vente mobilière, sur la place du Plâtre, au bout du pont de la Guillotière.*

26. Demain, mercredi vingt-six avril courant, sur la place ci-dessus indiquée, il sera, par le ministère de M. Razurel, commissaire-priseur, procédé à la vente, aux enchères et au comptant, de diverses effets mobiliers, lesquels consistent en plusieurs commodes, bois de lit, banques, bureau, quinquets, gravures, tableaux, tables, gilets de diverses étoffes et couleurs, tours de lits en soie et fil, six fauteuils en bois et paille; batterie de cuisine, et divers autres objets.

27. Mercredi vingt-six du courant, huit heures du matin, sur la place des Terreaux de cette ville, il sera procédé à la vente à l'enchère et au comptant des meubles et effets, saisis au préjudice du sieur Ducloux, menuisier, demeurant place de la Comédie, N° 25, à Lyon, consistans en commode, garde-robe, poêle, table, chaises, etc.

BLANC.

#### BOURSE DE PARIS.

COURS AUTHENTIQUE, 21 Avril.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 Mars 1826. — 96 fr. 35 c. 30 c. 35 c. 30 c. 60 c. 70 c. 65 c.  
Trois pour cent, Jouissance du 22 décembre. 64 fr. 80 c. 85 c. 90 c. 95 c. 65 f. 64 f. 95 c.  
Action de la banque 2022 f. 50 c.  
Rente de Naples, 74 f. 15 c. 25 c. 35 c. 30 c. 40  
Emprunt royal d'Espagne 44

Du 22.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 Mars 1826. — 96 f. 70 c. 80 c. 85 c. 90 c. 85 c. 96 f. 80 c. 85 c. 90 c. 85 c. 90 c. 85 c.  
Trois pour cent, 65 f. 15 c. 10 c. 5 c. 10 c. 15 c.  
Rente de Naples, 74 fr. 30 c. 35 c.  
Emprunt royal d'Espagne, 1823. Jouis. de Janvier 1826. — 43 7/8 44 1/4.  
Emprunt d'Haiti, 765 f.

#### THÉÂTRES.

CÉLESTINS. — Le Restaurat dramatique. — La Revue lyonnaise. — La dernière heure de liberté. — Les Rendez-Vous nocturnes, ou les Meuniers. — Le Panier de cerises, ou les Pages du roi de Prusse.